



IMPORTANT

Fontenay-sous-Bois, le 18 octobre 2019

Objet : Nouvelle plateforme déclarative pour les entreprises non soumises à la Déclaration Sociale Nominative (DSN)

Madame, Monsieur,

Les circuits de dépôt et de saisie des déclarations annuelles évoluent à partir de janvier 2020.
En effet, à compter de cette date :

- Les DADS-U déposées sur Net-entreprises ne seront plus transmises à la retraite complémentaire Agirc-Arrco ;
- Le service WebDadsu et l'ancien service de saisie en ligne ne seront plus accessibles ;
- Il ne vous sera plus possible d'adresser vos déclarations annuelles par mail ou au format papier à votre Institution de Retraite Complémentaire.

Dans ce contexte, la Fédération Agirc-Arrco vous proposera dès le 2 janvier 2020 une nouvelle plateforme déclarative, **Déclar'zen**. Dans la continuité des services précédemment offerts, cet outil vous permettra de déclarer vos éléments nominatifs de salaire selon deux modalités au choix :

- Dépôt de déclaration DADS-U (N4DS V01X14), avec données Agirc-Arrco ;
- Saisie en ligne d'un formulaire simplifié.

Les calendriers déclaratifs et les modalités de paiement et de recouvrement ne sont aucunement modifiés par la mise en place de cette plateforme.

Lors de votre première connexion, vous bénéficierez de différents accompagnements pour faciliter votre utilisation de **Déclar'zen** : aides à la saisie dans les champs à renseigner, foire aux questions et modes opératoires téléchargeables sur le site.

Cette nouvelle plateforme :

- Est offerte **exclusivement** aux employeurs et organismes tiers exclus de l'obligation légale de déclarer via la DSN ;
- Permet **uniquement** la déclaration des salaires soumis aux cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco à compter de l'exercice 2019 ;
- Ne permet donc pas, contrairement à la DSN, la déclaration d'éléments nominatifs de salaire auprès d'organismes autres que l'Agirc-Arrco, organismes auprès desquels vous devrez continuer à effectuer vos déclarations selon les modalités et règles en vigueur.

L'accès à ce service s'effectuant par le biais d'un espace internet sécurisé (compte web sur le site DéclaR'zen) **nous vous demandons de bien vouloir nous confirmer par mail avant le 8 novembre 2019 à l'adresse suivante :**

declarzen-contact@malakoffmederic-humanis.com

- *En objet du mail* : DéclaR'zen inscription
- *Dans le corps de mail* :
 - Les **prénom et nom** de la personne de votre entreprise ou du tiers déclarant qui sera en charge de l'utilisation de ce service en qualité d'administrateur et qui pourra le cas échéant habilitier une ou plusieurs personnes à l'utilisation du service
 - L'adresse **mail de contact** qui servira à valider votre inscription et sera utilisée dans le cadre de ce service pour tous les échanges d'information.
 - Votre **identifiant entreprise** (SIRET, CCSS, RIDET ...) pour le paramétrage de votre compte
 - Et le cas échéant, en votre qualité de tiers déclarant ou représentant d'une gestion regroupée, l'ensemble des identifiants entreprise des établissements dont vous assurerez la déclaration

Pour toute question n'hésitez pas à contacter vos correspondants habituels.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Franc MORGAN

Directeur des opérations retraite internationale et outre-mer

En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, les informations que vous nous communiquez sont nécessaires à la gestion de votre contrat et sont destinées à votre institution. Vos données personnelles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité précitée. Vous disposez d'un droit de demander l'accès, la rectification ou l'effacement de vos données, et de décider du sort de celles-ci, post-mortem. Vous disposez également d'un droit de vous opposer au traitement pour motifs légitimes, de limiter le traitement dont vous faites l'objet et d'un droit à la portabilité des données personnelles dans les limites fixées par la loi. Ces droits peuvent être exercés par email à dpo@malakoffmederic-humanis.com ou par courrier à Malakoff Médéric Humanis, Pôle Informatique et Libertés, 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 9. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données à caractère personnel accessible sur notre site internet.

Humanis Retraite Agirc-Arrco - Humanis International Agirc-Arrco - Institutions de retraite complémentaire régies par le code de la Sécurité sociale
Membres de la fédération Agirc-Arrco
Siège social : 21 rue Laffitte – 75009 PARIS - humanis.com